# Procédure non détaillée pour la mise à jour dossier

Vous devez aller sur votre compte famille

# 1ere étape – Votre mise à jour

Dans un premier temps :

Mettre à jour toutes les informations du responsable : Tous vos numéros et nous informer de tout changement en cours d'année. Valider avoir lu et accepté le règlement intérieur Toutes les informations avec un \* sont obligatoires N'oubliez pas de valider votre saisie

Procédure identique avec le compte du 2ème responsable N'oubliez pas de valider votre saisie

Dans un second temps :

Sélectionner le compte du 1<sup>er</sup> enfant

- Mettre à jour le dossier de votre 1<sup>er</sup> enfant commencer par les autorisations - personnes à prévenir en cas d'accident et personnes autorisées à récupérer ou non votre enfant toutes les informations avec un \* sont obligatoires N'oubliez pas de valider votre saisie
- Mettre à jour la fiche d'information et attester que votre assurance civile couvre votre enfant pour les activités N'oubliez pas de valider votre saisie

Sélectionner le compte du 2ème enfant

Effectuer la même procédure que pour le 1<sup>er</sup> enfant ...

Et ainsi de suite...

# 2ème étape – Notre validation

Une fois que vous avez fait l'ensemble de ces étapes, vous devez attendre la validation de la mise à jour de votre dossier par nos services. Assurer-vous également que votre acompte et à jour des paiements

Vous devez également nous transmettre la fiche sanitaire 2023, téléchargeable sur le portail.

### 3<sup>ème</sup> étape – Faites vos inscriptions

Vous pouvez faire vos inscriptions

### Et pendant l'année

Mettez à jour vos information via le portail ou transmettez-nous une nouvelle fiche sanitaire.

Attention, en dehors de la mise à jour annuelle, si vous avez de nouvelles modifications de dossier à effectuer, nous vous invitons à les faire en dehors d'une période d'inscription pour ne pas vous retrouver bloquer...